



Renforcer le partenariat de l'UE avec l'Afrique

Une nouvelle Alliance Afrique-Europe pour des emplois et des investissements durables

#SOTEU

12 septembre 2018



«Ce qui se passe en Afrique est important pour l'Europe et ce qui se passe en Europe est important pour l'Afrique. Notre partenariat constitue un investissement dans notre avenir commun. Il s'agit d'un partenariat d'égal à égal, dans lequel nous nous soutenons mutuellement pour créer de la prospérité et faire en sorte que la planète soit un espace de vie plus sûr, plus stable et plus durable.»

Jean-Claude Juncker, sommet Union africaine-Union européenne à Abidjan, le 27 novembre 2017

Dans son discours sur l'état de l'Union du 12 septembre 2018, le président Jean-Claude Juncker a proposé que l'UE approfondisse ses relations économiques et commerciales avec l'Afrique par une politique axée sur les investissements et la création d'emplois.



**Investissements
stratégiques et
création d'emplois**



**Investissements dans
l'éducation et la mise en
adéquation des compétences
et des emplois**



**Environnement des
entreprises et climat
d'investissement**



**Intégration
économique
et échanges
commerciaux**

Une nouvelle Alliance Afrique-Europe pour des emplois et des investissements durables

L'alliance a pour objectif de donner une nouvelle dimension au partenariat de l'UE avec l'Afrique. Pour y parvenir, la Commission propose d'encourager l'investissement, d'attirer davantage d'investisseurs privés, de soutenir l'éducation et le développement des compétences pour renforcer l'employabilité, ainsi que de stimuler les échanges et d'améliorer le climat des affaires.

Ce plan sera financé par le budget actuel et futur de la Commission, dans le cadre duquel l'Afrique est considérée comme une région particulièrement prioritaire.

• Les investissements réalisés par l'intermédiaire de l'alliance créeront jusqu'à **10 millions** d'emplois en Afrique dans les cinq prochaines années.

• **24 millions** de personnes auront accès à des routes carrossables en toute saison grâce à nos investissements dans les infrastructures de transport

• **105 000** étudiants et universitaires participeront à Erasmus+ d'ici 2027

• **750 000** personnes bénéficieront de mesures de formation professionnelle destinées à améliorer leurs compétences

• **30 millions** de personnes et d'entreprises bénéficieront d'un accès à l'électricité grâce aux investissements de l'UE dans les énergies renouvelables et au renforcement de la capacité de production de 5 GW

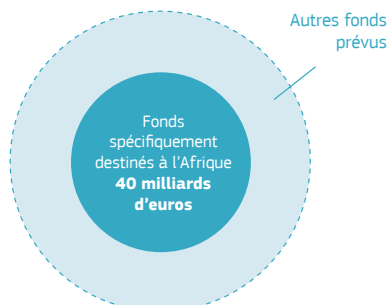
Contributions financières en faveur de l'Afrique

Période budgétaire UE 2014-2020

Période budgétaire UE
42 milliards d'euros

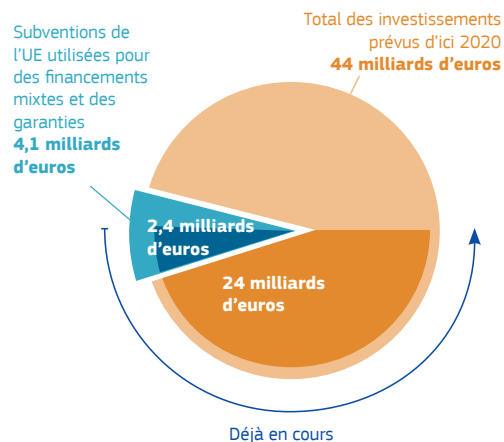


Période budgétaire UE 2021-2027
Proposés



Plan d'investissement extérieur 2017-2020

Contribution financière et investissements prévus en provenance de l'UE



Promouvoir les investissements stratégiques et renforcer la participation du secteur privé



Le secteur privé présentant le plus fort potentiel de création d'emplois et de croissance, il est essentiel d'encourager les investissements privés responsables — tant internes qu'étrangers — en Afrique.

Action proposée:

- # 1: Développer les incitations à investir par des financements mixtes et des garanties
- # 2 Recenser les chaînes de valeur les plus prometteuses et les possibilités pour l'industrie manufacturière et de transformation au niveau national et régional au moyen des pactes pour l'emploi et la croissance.
- # 3 Mettre en place, avant la fin de l'année, des groupes sectoriels composés d'opérateurs publics, privés et financiers africains et européens, ainsi que d'universitaires des deux continents, chargés d'examiner et de soutenir les évolutions stratégiques dans des secteurs économiques clés tels que les solutions numériques, l'énergie, les transports et l'agriculture.

Le mécanisme NASIRA de partage des risques — un exemple remarquable de financement destiné à des entrepreneurs démunis

L'UE s'associe à la banque néerlandaise de développement FMO pour répondre aux risques élevés associés à l'octroi de prêts à des entrepreneurs démunis dans les pays voisins de l'UE et en Afrique subsaharienne, dont beaucoup ont dû fuir leurs foyers. Ce mécanisme leur donnera accès à des prêts à l'investissement en offrant aux établissements financiers locaux, tels que les banques et les institutions de microfinance, des garanties de portefeuille contenant des prêts aux entrepreneurs. Les bénéficiaires seront essentiellement des personnes qui ont été contraintes de fuir vers d'autres parties de leur pays (personnes déplacées à l'intérieur d'un pays) ou de quitter leur pays (demandeurs d'asile et réfugiés), des personnes qui avaient fui leur pays mais qui y sont récemment retournées (rapatriés), et des femmes et des jeunes de 18 à 30 ans.

Financement: 75 millions d'euros provenant de la garantie du plan d'investissement extérieur

Total des investissements générés: entre 750 millions d'euros et 1 milliard d'euros dans le but de créer ou de soutenir jusqu'à 800 000 emplois en Afrique.

Investir dans l'humain en investissant dans l'éducation et les compétences



L'Afrique a la population la plus jeune de toutes les régions du monde et sa croissance démographique demeure forte. Il importe au plus haut point que sa population ait accès à l'éducation.

Afin d'encourager les investissements et de créer des emplois, il faut faire correspondre les compétences aux exigences du marché du travail. En dépit des efforts consentis actuellement dans le domaine de l'éducation (l'UE investit 1,34 milliard d'euros entre 2014 et 2020 dans des programmes bilatéraux dans le domaine de l'éducation), des investissements supplémentaires sont nécessaires, tant de la part de l'UE et de ses États membres que de ses partenaires africains.

Action proposée

#4 Soutenir une initiative importante de l'Union africaine visant à développer un dispositif de qualifications à l'échelle du continent africain

5 Soutenir le développement des compétences au niveau national, afin de faire correspondre les compétences aux choix de chaque pays en matière de développement stratégique

Renforcer l'environnement des entreprises et le climat d'investissement

L'investissement privé, pour être stimulé, a besoin de paix, de sécurité et de stabilité, ainsi que d'un climat propice aux investissements et d'un environnement favorable aux entreprises, ce qui passe notamment par la stabilité macroéconomique et des systèmes financiers ouverts à l'augmentation des crédits au secteur privé.

Actions proposées

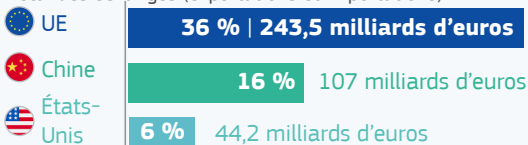
6 Développer un dialogue et une coopération renforcés avec des partenaires africains sur le climat d'investissement, y compris la protection des investissements, le cas échéant

Exploiter pleinement le potentiel de l'intégration économique et des échanges

L'UE est le premier partenaire commercial de l'Afrique: en 2017, 36 % du commerce de marchandises de l'Afrique, d'une valeur de 243,5 milliards d'euros, ont été réalisés avec l'Union. L'UE reste le marché du monde le plus ouvert aux exportations africaines..

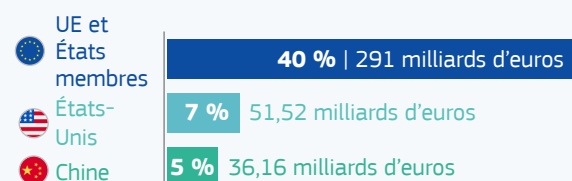
Commerce de marchandises de l'Afrique en 2017, par partenaire

Total des échanges (exportations et importations)



Source: FMI.

Investissements directs étrangers en Afrique



Source: Eurostat, Rapport sur l'investissement dans le monde 2016 de la Cnuccd, Japan External Trade Organisation.

Actions proposées dans ce domaine:

7 Soutien aux négociations concernant la zone de libre-échange continentale africaine

8 Intensification des échanges commerciaux entre l'UE et l'Afrique. En s'appuyant sur la mise en œuvre de la zone continentale africaine de libre-échange, l'idée à long terme est de parvenir à un accord de libre-échange intercontinental global entre l'UE et l'Afrique.

9 Soutien à la connectivité tant à l'échelon du continent africain qu'à celui des liens stratégiques entre l'UE et l'Afrique

10 Mobilisation d'une enveloppe importante de ressources financières

En s'appuyant sur la mise en œuvre de la zone continentale africaine de libre-échange, l'idée à long terme est de parvenir à un **accord de libre-échange intercontinental global entre l'UE et l'Afrique**. Dans cette perspective, les accords de partenariat économique, les accords de libre-échange, notamment les zones de libre-échange approfondi et complet proposées aux pays d'Afrique du Nord, et les autres régimes commerciaux avec l'UE devraient être exploités dans toute la mesure du possible, pour mettre en place la zone continentale africaine de libre-échange.

Accords, régimes et dispositifs commerciaux en place entre l'Afrique et l'UE

À l'heure actuelle, 52 des pays africains bénéficient d'un accord commercial, d'un accord de partenariat économique ou d'un régime commercial (initiative «Tout sauf les armes» et les deux systèmes de préférences généralisées, le SPG standard et le SPG+) avec l'UE, et jouissent ainsi d'un accès privilégié à son marché. Ces pays paient moins de droits - voire aucun droit - sur les exportations vers l'UE, ce qui leur donne un accès vital au marché de l'Union et favorise leur croissance.



(*) Le système de préférences généralisées (SPG+) destiné aux pays vulnérables à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure — **supprime entièrement les droits de douane sur plus de 66 % des positions tarifaires de l'UE**